

RESPONSABLE TECHNIQUE D'UNE PME DE LA CONSTRUCTION REFERENTIELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Élaborer les propositions commerciales d'une PME de la Construction			
<p>Le Responsable technique prend connaissance des éléments constitutifs du projet client, étudie le dossier, propose des solutions techniques, calcule le prix de vente afin de préparer une proposition commerciale sous la responsabilité du chef d'entreprise d'une PME de la construction.</p> <p>Ses principales activités sont les suivantes :</p>			
<p>A.1.1 Etude administrative et technique du projet client :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecter les besoins et les informations du client, - réaliser la note de synthèse administrative et technique, - réaliser l'état des lieux initial du bâtiment - identifier les différentes 	<p>C.1.1 Analyser l'affaire en rédigeant une note de synthèse à partir du recueil des caractéristiques administratives, architecturales et techniques afin de préparer l'étude du projet du client</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins, les informations et les documents nécessaires à l'analyse du projet sont collectés auprès du client ou téléchargés à partir d'une plateforme d'appels d'offres ou d'une plateforme numérique collaborative - La note de synthèse est détaillée et pertinente, elle reprend les conditions contractuelles et hiérarchise les pièces contractuelles - Les intervenants du projet sont identifiés - Les principaux critères de sélection sont identifiés avec leurs caractéristiques et les documents nécessaires à la remise de l'offre sont listés - Des sources concernant l'actualisation des connaissances réglementaires sont identifiées et présentées

solutions techniques - élaborer des scénarii répondant aux besoins du client et de la réglementation en vigueur à l'aide d'un logiciel de simulation - élaborer ou modifier des solutions techniques en prenant en compte les différentes contraintes du projet, - établir les procédés de réalisation, - réaliser la veille réglementaire, technique et esthétique		C.1.1 – C.1.3 – C.1.4 - .1.5 Une étude de cas contextualisée dans la spécialité métier du candidat (ex. maçonnerie, peinture, carrelage...) portant sur l'élaboration d'une proposition commerciale : A partir d'un dossier de consultation reconstitué, le candidat analyse une affaire, conçoit une ou des solutions techniques, réalise l'avant-métré, calcule le prix de vente et rédige les documents de l'offre de prix	<ul style="list-style-type: none"> - La nature de l'intervention, la destination et les principales caractéristiques architecturales et technique de l'ouvrage sont repérées. - Les limites de prestations sont formalisées et sont conformes au cahier des charges - Les éventuelles anomalies entre les différentes pièces du projet sont relevées (données manquantes, ou inadéquations entre les pièces écrites et graphiques)
	C.1.2 Élaborer des scénarii de travaux de rénovation énergétique en adoptant une approche globale afin de garantir une meilleure performance de l'ouvrage	C.1.2 Une étude de cas contextualisée portant sur la proposition de scénarii de travaux de rénovation énergétique : A partir d'une situation donnée et documentée, le candidat exploite l'état des lieux du bâtiment et propose différentes solutions techniques de rénovation énergétique en adoptant une approche globale afin de garantir une meilleure performance de l'ouvrage en prenant en compte la capacité financière du client.	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation thermique applicable et l'objectif de performance conforme à la stratégie bas carbone sont identifiés - L'état des lieux est exploité pour identifier les points forts et faibles (les pathologies et les sources de déperditions énergétiques) du bâti à rénover - Les différentes solutions techniques répondant aux pathologies décelées (isolation, équipements) sont identifiées et sélectionnées - Pour les travaux d'isolation, de changement de menuiseries, d'étanchéité à l'air et de ventilation : la performance énergétique à respecter est précisée, le choix des matériaux et des équipements est cohérent avec l'objectif de performance initial - Les différents travaux possibles sont priorisés de façon cohérente - Les interactions principales avec les différents corps d'état sont identifiées - La description du bâti à rénover saisie sur le logiciel de simulation de travaux de rénovation permet d'obtenir une évaluation énergétique initiale correcte - Les 3 scénarii de rénovation énergétique proposés suite à l'ajustement des paramètres sur le logiciel (isolation des parois, ventilation, chauffage, électricité...) sont pertinents au regard de la réglementation thermique et de la capacité financière du client
	C.1.3 Concevoir une solution technique en respectant le cahier des charges, les contraintes de l'ouvrage, les réglementations et les évolutions afin de répondre au projet du client		<ul style="list-style-type: none"> - Les solutions techniques proposées prennent en compte les contraintes de l'ouvrage liées notamment à la situation de l'ouvrage dans son environnement, aux caractéristiques architecturales... - Les solutions techniques proposées répondent aux besoins du client (en tenant compte des situations de handicap le cas échéant) et sont conformes au descriptif ou au CCTP - Les solutions techniques respectent le contexte normatif, elles sont conformes aux réglementations en vigueur (DTU, normes environnementales, accessibilité du cadre bâti...) - Les solutions techniques proposées sont justifiées avec des arguments adaptés, les critères économiques, techniques, esthétiques et d'accessibilité sont pris en compte

			<ul style="list-style-type: none"> - Les procédés de réalisation prennent en compte les ouvrages décomposés en tâches ordonnées et les temps d'exécution sont quantifiés - Les procédés de réalisation prennent en compte les matériels de réalisation et sont correctement définis et justifiés - Des sources concernant l'actualisation des connaissances sur l'évolution réglementaire et technique (DTU, pathologies et désordres, prévention des risques professionnels, évolution des technologies...) sont identifiées et présentées
<p>A.1.2</p> <p>Préparation de la proposition commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser l'avant-métré, - déterminer le déboursé sec et le déboursé total de l'opération, - calculer le prix de vente, - élaborer un devis détaillé, - rédiger un mémoire technique 	<p>C.1.4</p> <p>Calculer le prix de vente en réalisant l'avant métré et les déboursés de l'opération afin d'élaborer l'offre de prix</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les différents éléments et sous-détail élémentaires composant l'ouvrage à métrer sont identifiés et sont repérés sur les documents de relevés sur site ou dans le dossier d'appel d'offre (CCTP, plans) ou dans la maquette numérique du projet - La feuille de métré comporte les sous-détails élémentaires qui composent chaque ouvrage : la liste des sous-détails est exhaustive, les caractéristiques dimensionnelles sont précisées - La feuille de métré est correctement renseignée : les quantités sont exprimées dans l'unité appropriée et les résultats des quantités calculées sont exprimées avec une tolérance de 5% - Le déboursé sec de l'opération est décomposé et précis : les ressources nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont prises en compte, exprimées dans l'unité appropriée et quantifiées de façon unitaire - Le calcul du prix unitaire de l'ouvrage intègre l'ensemble des ressources et prend en compte les pertes - Le calcul du déboursé sec de l'ouvrage intègre le prix unitaire de l'ouvrage et les quantités issues de l'avant-métré - Le déboursé total de l'opération est décomposé et précis : les frais de chantier sont déterminés, ils intègrent notamment les coûts de déplacement, de restauration etc. - Le déboursé total de l'opération comprend le résultat du déboursé sec des ouvrages et les frais de chantier, le coefficient de frais de chantier est calculé - Les prix unitaires des déboursés totaux sont calculés - Le calcul des prix unitaires de vente prend en compte les frais généraux, les bénéfiques et les aléas - Les frais de marchés sont valorisés - Le calcul du prix de vente est détaillé et exploitable, il prend en compte les prix unitaires de vente, les frais de marché et la marge nette est calculée

	<p>C.1.5 Etablir la proposition commerciale en complétant le devis et en rédigeant le mémoire technique afin de soumettre l'offre au client</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le devis est complété conformément à la législation en vigueur - Le devis comporte le montant HT et le taux de TVA par ouvrage, les montants totaux HT, de TVA et TTC - La proposition commerciale est transmise au client ou téléversée sur une plateforme d'appels d'offres ou sur une plateforme numérique - Le mémoire technique intègre un sommaire, la présentation de l'entreprise, les moyens affectés spécifiquement au chantier, les mesures de santé-sécurité et la gestion des déchets et des nuisances - Les fiches techniques des produits intégrés dans le mémoire technique sont en adéquation avec les ouvrages identifiés du projet
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 2 : Préparer l'intervention sur le chantier d'une PME de la construction			
Le Responsable technique prend connaissance du dossier de transfert et prépare le futur chantier sous la responsabilité du chef d'entreprise d'une PME de la construction. Ses principales activités sont les suivantes :			-
A.2.1 Définition des conditions de mises en œuvre et des moyens nécessaires à la réalisation du chantier : - déterminer les conditions d'intervention, - identifier les interfaces avec les autres corps d'état et avec les différents intervenants - adapter les modes opératoires au chantier - renseigner les documents de santé sécurité - élaborer le planning,	C.2.1 Déterminer les conditions de mise en œuvre des ouvrages en analysant les différentes contraintes environnementales et techniques du chantier afin d'organiser les travaux	C.2.1 – C.2.2 – C.2.3 Un dossier professionnel relatif à la préparation d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat : A partir d'une situation réelle, le candidat décrit les différentes étapes de préparation d'un chantier en prenant en compte les conditions de mise en œuvre des ouvrages, les outils et les ressources nécessaires à l'organisation du chantier et	- Les points clés des exigences réglementaires thermiques et environnementales applicables au chantier sont identifiés et présentés - Les conditions d'intervention sont déterminées en fonction des contraintes majeures de « l'environnement » du chantier - Les principales interfaces avec les différents intervenants sont identifiées et expliquées - Les interfaces critiques avec les autres corps d'état (corps d'état et interactions techniques avec les ouvrages à réaliser) sont repérées et expliquées - Les modes opératoires sont adaptés au chantier, les instructions de travaux permettent de réaliser la tâche et intègrent la dimension santé sécurité - La chronologie du mode opératoire est cohérente avec la tâche à réaliser - La fiche de tâches ou le PPSPS ou la procédure interne de sécurité est renseigné(e) : les dangers et risques identifiés sont en adéquation avec le chantier et les mesures et moyens de prévention sont adaptés aux risques identifiés

<ul style="list-style-type: none"> - déterminer le nombre de collaborateurs affectés aux différentes tâches, - consulter les fournisseurs - préparer les bons de commande 	<p>C.2.2 Programmer les ressources nécessaires en préparant le planning et les commandes afin d'assurer le bon déroulement et l'approvisionnement du chantier</p>	<p>les démarches pour le lancement des travaux. Ce dossier sert de support à l'entretien avec le jury</p> <p>Un entretien avec un jury relatif à la préparation d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat, à partir d'une situation réelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les formations obligatoires, les habilitations spécifiques, les autorisations nécessaires et les aptitudes médicales à la réalisation des tâches sont listées - Le planning est construit : les phases et les tâches sont libellées, l'enchaînement des tâches respecte les phasages donnés, les dates du début, de fin des tâches et d'approvisionnement sont précisées - Le nombre des collaborateurs affectés aux différentes tâches à réaliser est en adéquation avec les besoins du chantier et les contraintes du planning - Les fournisseurs sont consultés pour commander les matériaux, matériels, prestations et la procédure de consultation est explicitée - Les bons de commande sont correctement renseignés
<p>A.2.2 Préparation de l'ouverture du chantier et des outils de suivi financier du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser la gestion des déchets et des nuisances de chantier, - préparer l'agencement du chantier (plan d'installation et démarches administratives), - préparer le dossier d'exécution - établir le budget prévisionnel, - élaborer les situations de travaux 	<p>C.2.3 Déterminer les conditions d'ouverture du chantier en prenant en compte les impacts environnementaux, en effectuant les démarches administratives et en réalisant le dossier d'exécution afin de permettre le démarrage des travaux</p>	<p>C.2.4 Une étude de cas contextualisée portant sur l'établissement des documents de suivi financier du chantier et de facturation : A partir d'un dossier de transfert reconstitué, le candidat établit le budget prévisionnel du chantier, élabore les tableaux de bord mensuels de suivi et prépare les situations de travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les impacts environnementaux du chantier sont pris en compte dans le dossier d'exécution, les nuisances sont identifiées et les propositions d'actions sont adaptées - Les dispositions de tri et de collecte des déchets sont conformes à la classification des déchets - Les dispositifs de dépôt et de réemploi des surplus de matériaux, matériels et équipements sont identifiés - Le Plan d'Installation de Chantier (PIC) est exploitable, il prend en compte les contraintes du site, les méthodes de production, les différentes zones... - Les démarches administratives obligatoires avant démarrage d'un chantier sont effectuées, elles comprennent, le cas échéant, les demandes d'autorisation et/ou la déclaration d'ouverture de travaux - Le dossier d'exécution est réalisé, il comprend, le cas échéant, les plans, les études, le planning, le descriptif ou le CCTP, le PPSPS ou les procédures santé sécurité internes à l'entreprise, les documents administratifs...
	<p>C.2.4 Etablir les documents de suivi financier et de facturation en élaborant le budget prévisionnel, les tableaux de bord mensuels et les situations de travaux afin de préparer le pilotage du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de bord mensuel de suivi financier est détaillé, il comporte notamment les informations relatives au chantier, les coûts en main d'œuvre, matériaux, matériels, sous-traitants, frais annexes et le récapitulatif - Le budget prévisionnel mensuel est exploitable, il récapitule le budget total et la marge brute et les valeurs sont exprimées avec une marge de 5% d'erreur - La marge brute est calculée en fonction du budget prévisionnel total et du chiffre d'affaires prévisionnel avec une marge d'erreur de 5%

			<ul style="list-style-type: none">- Les situations de travaux sont préparées, l'avancement de l'ouvrage est identifié en fonction du planning prévisionnel en prenant en compte le cumul du mois précédent ainsi que la déduction des situations précédentes- Le montant prévisionnel facturé mensuellement est calculé avec une marge d'erreur de 5%
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 3 : Piloter le chantier d'une PME de la Construction			
Le Responsable technique prend connaissance du dossier d'exécution et pilote le chantier sous la responsabilité du chef d'entreprise d'une PME de la construction. Ses principales activités sont les suivantes :			-
A.3.1 Suivi technique du chantier : - vérifier l'application des règles de sécurité - réceptionner les supports et/ou ouvrages des différents corps d'état, - contrôler la conformité des ouvrages exécutés par l'entreprise, - gérer les aléas du chantier - identifier les retours anormaux de chantier et	C.3.1 Conduire techniquement le chantier en gérant la sécurité, la conformité des ouvrages, l'éco responsabilité et les aléas afin de garantir la qualité des travaux	C.3.1 – C.3.2 – C.3.3 – C.3.4 Un dossier professionnel relatif au pilotage d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat : A partir d'une situation réelle, le candidat décrit le pilotage d'un chantier en prenant en compte la conduite technique du chantier, la gestion contractuelle, la gestion de l'éco responsabilité, les actions correctives à mettre en place et les échanges avec les différents acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - L'application des règles de sécurité relatives au chantier est contrôlée : les contrôles énoncés sont adaptés aux spécificités du chantier et en conformité avec le PPSPS - La conformité des matériaux et matériels livrés est vérifiée et les erreurs et oublis sont identifiés - Les supports à réceptionner (ouvrages exécutés par les autres corps d'état) sont validés ou refusés en fonction des critères de réception des supports définis - La fiche d'autocontrôle de l'activité des compagnons qui permet de contrôler la conformité des ouvrages exécutés par l'entreprise est détaillée et renseignée (liste des points de contrôle, relevé des anomalies...) - La fiche de contrôle de « pré réception » de l'ouvrage est détaillée et renseignée (critères de réception conformes au dossier d'exécution) - Les aléas sont gérés en apportant des solutions adaptées (solution technique, organisationnelle...) permettant la bonne exécution des tâches

les dysfonctionnements, - présenter des actions correctives préventives - adapter sa communication en fonction du contexte et de son interlocuteur, - rendre compte de l'évolution du chantier, - rédiger un document technique	C.3.2 Proposer des actions correctives à mettre en place en analysant les retours anormaux de chantier ou les dysfonctionnements afin d'optimiser la réalisation des futurs chantiers dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue	Ce dossier sert de support à l'entretien avec le jury Un entretien avec un jury relatif au pilotage d'un chantier relevant de la spécialité métier du candidat à partir d'une situation réelle	- Les Retours Anormaux de Chantier et les dysfonctionnements techniques et organisationnels sont diagnostiqués : la ou les origines des RAC ou dysfonctionnements sont identifiées et listées - Les actions correctives préventives à mettre en place pour optimiser les futurs chantiers sont en adéquation avec les problématiques rencontrées
	C.3.3 Echanger avec les différents acteurs du chantier en adaptant son mode de communication au contexte afin de transmettre ou recueillir des informations appropriées		- La communication est adaptée en fonction de la situation et de son interlocuteur : la terminologie et le langage sont adaptés à la situation professionnelle, à son interlocuteur, le dialogue est courtois et respectueux - Les informations transmises oralement permettent de rendre compte de l'évolution du chantier : les points clés de l'évolution du chantier sont exposés et explicités clairement - Les informations transmises oralement permettent de répondre aux questionnements techniques et organisationnels du chantier - Le document technique est correctement structuré, rédigé et illustré pour une bonne compréhension du destinataire (fond et forme du document) - La terminologie et le langage du document technique sont adaptés à la situation professionnelle et les règles d'orthographe et de grammaire sont appliquées
A.3.2 Suivi contractuel et financier du chantier : - suivre les modifications apportées au contrat, - gérer le parfait achèvement des travaux, - préparer le dossier des ouvrages exécutés - remplir les tableaux de bord, - analyser les écarts, - éditer les situations de travaux	C.3.4 Gérer contractuellement le chantier en respectant les clauses du marché et ses évolutions afin d'assumer les obligations et de préserver les droits de l'entreprise	C.3.5 Une étude de cas contextualisée portant sur la gestion financière de chantier : A partir d'un dossier de chantier reconstitué, le candidat complète les tableaux de bord de suivi, analyse le bilan du chantier et édite les situations de travaux	- Les modifications apportées au contrat sont listées dans l'avenant ou ordre de service et l'incidence des travaux modificatifs sur les délais d'exécution est précisée - La procédure de réception de chantier est maîtrisée : la demande de réception est formalisée, le PV de réception est établi avec la liste des éventuelles réserves, le cas échéant le constat de levée de réserves est établi - Le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) est constitué des documents déterminés par le contrat ou par la législation des marchés
	C.3.5 Gérer financièrement le chantier en analysant les écarts entre budget prévisionnel et le réalisé afin de garantir la marge financière et éditer les situations de travaux		- Les tableaux de bord de suivi du chantier sont mis à jour en réalisant le pointage des factures, le suivi des consommations et de la main d'œuvre - Le budget du chantier est actualisé en fonction de l'avancée des travaux et des travaux modificatifs - La marge brute mensuelle du chantier est déterminée et le résultat est exprimé avec une tolérance de 5%

			<ul style="list-style-type: none">- Le bilan de chantier est analysé par ressource : les écarts en main d'œuvre, matériaux, matériels, sous-traitant par rapport au budget prévisionnel sont quantifiés avec une tolérance de 5%- Le coefficient de marge brute est calculé et établi en fonction du montant du prix de vente et du montant du déboursé total- Les factures de situation sont éditées et comportent les mentions obligatoires- Les avenants, les variations de prix, la retenue de garantie, les avances apparaissent distinctement sur les factures de situation de travaux en complément de la présentation des ouvrages prévus initialement au marché
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 4 : Encadrer une équipe chantier d'une PME de la construction			
Le responsable technique pilote une (ou des) équipe(s) chantier sous la responsabilité du chef d'entreprise d'une PME de la construction. Ses principales activités sont les suivantes :			
<p>A.4.1</p> <p>Pilotage d'une équipe chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transmettre les consignes, - éviter et gérer les conflits, - motiver son équipe, - conduire des entretiens, - transmettre des savoir-faire et des méthodes de travail, - répartir le travail entre les différents membres d'une équipe - organiser l'arrivée des 	<p>C.4.1</p> <p>Animer une équipe en appliquant les techniques de management afin d'assurer le bon déroulement des différentes phases du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le style managérial est choisi en fonction de l'interlocuteur et de la situation - Les différents leviers de motivation des collaborateurs sont identifiés - Les principales phases d'un conflit et les principales étapes pour l'apaiser ou le dépasser sont identifiées - Les consignes de travail sont transmises clairement : les informations requises à la réalisation de la tâche sont énoncées - Les bonnes pratiques du savoir-être sur chantier sont rappelées (comportement, gestion des nuisances...) - Les entretiens individuels sont organisés : le déroulé de l'entretien individuel est structuré - Les supports d'entretien sont renseignés - L'approche pédagogique pour transmettre des savoir-faire ou des méthodes de travail est adaptée à la tâche à réaliser - Les différentes missions d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur sont définies

nouveaux collaborateurs et assurer l'accueil	C.4.2 Organiser le travail de l'équipe en répartissant les tâches et en appliquant la législation afin d'optimiser l'intervention sur le chantier	C.4.1 – C.4.2 – C.4.3 Une étude de cas contextualisée portant sur l'encadrement d'une équipe chantier : A partir de descriptions de situations de chantier, le candidat se met en position d'encadrant : il anime et organise le travail de l'équipe chantier et intègre de nouveaux collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail d'équipe est organisé en répartissant les tâches entre les membres de l'équipe au regard de leurs aptitudes et savoir-faire respectifs et en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés - Les spécificités des principaux contrats de travail des membres de l'équipe sont connues et présentées - Les règles en matière de durée du travail applicables aux différents membres de l'équipe sont identifiées - Les documents, panneaux et affichages obligatoires sur chantier sont connus et listés
	C.4.3 Intégrer des nouveaux collaborateurs sur chantier en organisant leur accueil afin de renforcer l'équipe		<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil des nouveaux collaborateurs est organisé en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés : les différentes étapes de l'accueil et de l'intégration sont définies - Les différents points règlementaires de sécurité sont précisés lors de l'accueil (conditions d'exécution du travail, conduites à tenir en cas d'accident...) - Le travail à effectuer est expliqué de manière méthodique en prenant en compte, le cas échéant, les spécificités des travailleurs handicapés : sont abordés notamment le milieu du chantier, les matériels utilisés, les risques et les moyens de prévention...
A.4.2 Conduite de réunions de travail : - préparer et animer une réunion, - rédiger et transmettre le compte rendu	C.4.4 Animer une réunion de travail en assurant la préparation et l'animation afin de transmettre des informations, collecter les remontées du terrain et d'échanger avec les équipes	C.4.4 Une mise en situation reconstituée portant sur la conduite d'une réunion de travail : A partir d'une situation professionnelle reconstituée, le candidat prépare, anime et écrit le compte rendu de la réunion de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion de travail est préparée : l'ordre du jour et la logistique sont définis, les participants sont invités - L'animation de la réunion débute par une phase d'introduction : l'accueil des participants, la présentation du sujet sont réalisés et les horaires sont communiqués - La réunion est animée avec efficacité : le(s) thème(s) de la réunion est(sont) exposé(s) avec une expression claire et un langage positif, des questions ouvertes sont posées, les arguments ou les propositions des participants sont reformulés - L'ordre du jour de la réunion a été respecté : tous les contenus ont été abordés - La réunion est clôturée : la phase de conclusion est réalisée et la durée prévisionnelle de la réunion est respectée
	C.4.5 Communiquer des informations en rédigeant un compte rendu de réunion afin de conserver une traçabilité des sujets, des échanges et de donner à la hiérarchie un outil d'aide à la décision		<ul style="list-style-type: none"> - Le compte rendu de réunion mentionne les informations générales relatives à la réunion : la date, le nom des participants, le lieu, l'objet sont renseignés - Le compte rendu de réunion est complet : les différents sujets abordés et/ou les échanges et/ou les décisions sont consignés clairement et permettent une bonne compréhension du contexte - Le compte rendu est transmis à la hiérarchie par voie électronique